

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ


## HGS détartrant surpuissant pour carreaux / dalles

### 1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

#### Identification de la substance ou de la préparation

**Nom du produit** : HGS détartrant surpuissant pour carreaux / dalles  
**Utilisation du produit** : Enlève les restes grossiers de mortier, les efflorescences et les voiles de ciment sur les dalles et les carreaux poreux ou non, vitrifiés ou non, ainsi que sur les pierres naturelles non calcaires (p.ex. ardoise, quartzite) et autres matériaux résistant aux acides.

#### Identification de la société/entreprise

**Producteur** : HG International b.v.    **No de téléphone:** : +31 (0)36 54 94 700  
**Adresse** : Damsluisweg 70    **Fax** : +31 (0)36 54 94 744  
 1332 EJ Almere    **Interne:** : www.hginternational.com  
**Pays** : The Netherlands  
**Importateur** : MARTEC HANDELS AG  
**Adresse** : Seestrasse 199  
 CH-8820 Wädenswill  
  
**No de téléphone:** : +41.1.783.95.30/31    **Fax** : +41.1.783.95.49  
**Pays** : Suisse  
 **Numéro d'appel d'urgence** : Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum  
 +41.01.251.51.51 24-h-Notfallnummer 145

### 2. Information sur les composants

**Substance/préparation** : Préparation

Nom des ingrédients	Numéro CAS	Numéro CE	%	Classification
<b>Suisse</b> Chlorure d'hydrogène	7647-01-0	231-595-7	5 - 15	C; 34 Xi; 37
Acide sulfamidique	5329-14-6	226-218-8	1 - 5	Xi; 36/38 52/53
Isotridécanol éthoxylé	69011-36-5	polymer	1 - 5	Xn; 22 Xi; 41

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Ce produit ne contient pas, à la connaissance du fournisseur, de substances dangereuses dans des quantités justifiant leur inscription dans la présente section, en accord avec la réglementation de l'Union Européenne et avec les réglementations nationales.

\* Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS détartrant surpuissant pour carreaux / dalles

#### 3. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CEE et ses amendements.

**Classification** : C; R34  
Xi; R37

**Risques pour la santé** : Provoque des brûlures.  
Irritant pour les voies respiratoires.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

#### 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

##### Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

**Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.

**Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si de grandes quantités de cette substance sont ingérées, appeler un médecin immédiatement.

**Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.

**Contact avec les yeux** : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

**Moyens d'extinction** : En cas d'incendie, asperger d'eau (en brouillard), de mousse, de poudre chimique extinctrice ou de gaz carbonique.

**Risques particuliers liés à l'exposition au produit** : Aucun danger particulier.

Non disponible.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). Suivre toutes les procédures relatives à la lutte contre l'incendie (Section 5).

**Précautions relatives à l'environnement** : Minimiser le contact de la substance déversée avec le sol pour prévenir son écoulement dans les cours d'eaux de surface. Voir la section 13 sur l'élimination des déchets.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS détartrant surpuissant pour carreaux / dalles

**Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit et le placer dans un récipient hermétique imperméable à l'eau aux fins d'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

**Remarque** : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

### 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

**Manutention** : Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage.

**Entreposage** : Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

**Matériaux d'emballage**

**Recommandé** : Utiliser le contenant d'origine.

**Utilisations spécifiques** : Non disponible.

### 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

**Valeurs limites d'exposition** : Non disponible.

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Limites d'exposition professionnelle</u>
<u>Suisse</u> Chlorure d'hydrogène	<b>SUVA (Suisse, 11/2004). Notes: valeur non-provisoire</b> Kurzeitgrenzwerte: 6 mg/m <sup>3</sup> 15 minute(s). Forme: Toutes formes Kurzeitgrenzwerte: 4 ppm 15 minute(s). Forme: Toutes formes MAK: 3 mg/m <sup>3</sup> 8 heure(s). Forme: Toutes formes MAK: 2 ppm 8 heure(s). Forme: Toutes formes

#### Contrôles de l'exposition

**Contrôle de l'exposition professionnelle** : S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

**Protection respiratoire** : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.

**Protection des mains** : Gants en caoutchouc butylique. Perméable temps  $\geq$  8 heures:

**Protection des yeux** : Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux

**Protection de la peau** : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS détartrant surpuissant pour carreaux / dalles

#### 9. Propriétés physico-chimiques

##### Informations générales

###### Apparence

###### État physique

: Liquide.

###### Couleur

: Incolore à jaune pâle. (Pâle.)

###### Odeur

: Caractéristique.

##### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

###### pH

: <1 (Conc. (% poids/poids): 100) [Acide.]

###### Point de fusion

: Peut commencer à se solidifier à 0°C (32°F) selon les données de: L'eau. Moyenne pondérée: -0.21°C (31.6°F)

###### Point d'ébullition

: La plus basse valeur connue est 100°C (212°F) (L'eau).

###### Point d'éclair

: Non applicable.

###### Inflammabilité (solides, gaz)

: Non applicable.

###### Caractéristiques d'explosivité

: Non disponible.

###### Propriétés oxydantes

: Non disponible.

###### Densité relative

: 1.071 g/ml (20°C / 68°F)

###### Solubilité

: Soluble dans l'eau froide, l'eau chaude.

###### Viscosité

: Dynamique: La plus haute valeur connue est 157 cP (Isotridécanol éthoxylé)

##### Autres informations

#### 10. Stabilité du produit et réactivité

**Stabilité** : Le produit est stable.

**Conditions à éviter** : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

**Matières à éviter** : Très réactif avec les alcalins.

#### 11. Informations toxicologiques

##### Effets aigus potentiels sur la santé

**Inhalation** : Corrosif pour les voies respiratoires.

**Ingestion** : Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

**Contact avec la peau** : Corrosif pour la peau.

**Contact avec les yeux** : Corrosif pour les yeux.

##### Toxicité aiguë

###### Nom des ingrédients

###### Test

###### Résultat

###### Voie

###### Espèces

Acide sulfamidique

DL50

3160 mg/kg

Orale

Rat

DL50

1050 mg/kg

Orale

Cochon d'Inde

DL50

1312 mg/kg

Orale

Souris

Isotridécanol éthoxylé

DL50

200 à 2000  
mg/kg

Orale

Rat

##### Date d'édition

19-10-2005.

##### Version

5.02

Page 4 de 8

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS détartrant surpuissant pour carreaux / dalles

- Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Toxicité pour la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Signes/symptômes de surexposition**
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Organes cibles** : Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : peau, yeux.
- Effets nocifs divers** : Non disponible.

### 12. Informations écotoxicologiques

#### Données sur l'écotoxicité

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Espèces</u>	<u>Période</u>	<u>Résultat</u>
Acide sulfamidique	PIMEPHALES PROMELAS (CL50)	96 heure(s)	>14.2 mg/l
Isotridécanol éthoxylé	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	70.3 mg/l
	Flore. (CE50)	72 heure(s)	1 à 10 mg/l
	LEUCISCUS IDUS (CL50)	96 heure(s)	1 à 10 mg/l
	Invertébrés aquatiques. (CL50)	48 heure(s)	1 à 10 mg/l

**Effets nocifs divers** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** : Il faudra éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Éviter la dispersion des projections et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, les canalisations d'eau, les siphons et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

**Classification des déchets** : Non applicable.

: Non disponible.

**Déchets Dangereux** : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchet dangereux

:

### 14. Informations relatives au transport

#### Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations

#### Date d'édition

19-10-2005.




**Version**

5.02

Page 5 de 8

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS détartrant surpuissant pour carreaux / dalles

<b>Classe ADR/RID</b>	1760	UN 1760, "dangerous goods in limited quantities of class 8", III, ADR (Clorure d'hydrogène, Acide sulfamidique)	8	III		<p><b>Numéro d'identification du danger</b> 80</p> <p><b>Quantité à déclarer</b> 12</p> <p><b>Remarques</b> Limited quantity for upto 3 litre inner packing Else; UN 1760, CORROSIVE LIQUID, N.O.S., (Hydrochloric acid, 10%, mixture), class 8, III, ADR</p>
<b>Classe ADN</b>	1760	UN 1760, "dangerous goods in limited quantities of class 8", III, ADNR (Clorure d'hydrogène, Acide sulfamidique)	8	III		<p><b>QD (Quantité à déclarer) ADN</b> 12</p> <p><b>Remarques</b> Limited quantity for upto 3 litre inner packing Else; UN 1760, CORROSIVE LIQUID, N.O.S., (Hydrochloric acid, 10%, mixture), class 8, III, ADNR</p>
<b>Classe IMDG</b>	1760	"dangerous goods in limited quantities of class 8" UN 1760, PG III (Clorure d'hydrogène, Acide sulfamidique)	8	III		<p><b>Programmes d'urgence ("EmS")</b> F-A, S-B</p> <p><b>Quantité à déclarer</b> 30</p> <p><b>Remarques</b> Limited</p>

**Date d'édition**

19-10-2005.


**Version**

5.02

Page 6 de 8

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS détartrant surpuissant pour carreaux / dalles

						quantity for upto 1 litre inner packing Else; UN 1760, CORROSIVE LIQUID, N.O.S., (Hydrochloric acid, 10%, mixture), class 8, PG III
<b>Classe IATA-DGR</b>	1760	"dangerous goods in limited quantities of class 8" UN 1760, PG III (Clorure d'hydrogène, Acide sulfamidique)	8	III		<b>Remarques</b> Dangerous goods in limited quantities

## 15. Informations réglementaires

### Réglementation de l'Union Européenne

**Symbole(s) de dangers** :



Corrosif

**Phrases de risque** : R34- Provoque des brûlures.  
R37- Irritant pour les voies respiratoires.

**Phrases de sécurité** : S1/2- Conserver sous clef et hors de la portée des enfants.  
S25- Éviter le contact avec les yeux.  
S26- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S36/37/39- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
S45- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
S64- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

**Utilisation du produit** : Non classifié  
- La classification et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements, et conformément à l'usage.  
- Produit de consommation.

### Autres Réglementations CE

**Protection des enfants** : Oui, applicable.

**Avertissement tactile d'un danger** : Oui, applicable.

**Classification statistique de la CEE (code douanier)** : 32089091

**Date d'édition**

19-10-2005.

**Version**

5.02

Page 7 de 8

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS détartrant surpuissant pour carreaux / dalles

**Information sur l'identification des composants** : moins de 5%: agents de surface non ioniques;parfums.

#### Réglementations nationales

##### Suisse

**Classe LRV (Ta-Luft)** : Non disponible.  
**Classe de toxicité** : 3  
**OFSP** : 88841  
**Teneur en COV** : Exonéré.

### 16. Autres informations

**Référence du texte complet des phrases R se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse** : R22- Nocif en cas d'ingestion.  
R34- Provoque des brûlures.  
R36/38- Irritant pour les yeux et la peau.  
R37- Irritant pour les voies respiratoires.  
R41- Risque de lésions oculaires graves.  
R52/53- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse** : C - Corrosif  
Xn - Nocif  
Xi - Irritant

**Autres informations** : Non disponible.

**Commentaires lors de la révision** : Non disponible.

#### Historique

**Date d'impression** : 19-10-2005.  
**Date d'édition** : 19-10-2005.  
**Date de publication précédente** : Aucune validation antérieure.  
**Version** : 5.02  
**Vérfié par T. Rutgers.**

#### Avis au lecteur

*Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.*

*Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.*